

RALLYE ESCALADE / 1^{er} NOVEMBRE 2026 / LE CAMÉLÉON À PONT-DU-CHÂTEAU
ORGANISATION ET REGLEMENT

Cet événement est ouvert à tous les jeunes âgés de **8 à 17 ans**, qu'ils soient licenciés ou non, ayant une pratique régulière et autonome en SAE (structure artificielle d'escalade).

Tarif : 5€ avec une boisson

Services : buvette et restauration sur place

Inscriptions : Les inscriptions se font **en ligne** sur <https://castelgrimpe.ffcam.fr/> ou **sur site** le jour même si des places sont encore disponibles (nombre limité à 120 p).

A noter que **tous les participants devront obligatoirement être sous la responsabilité d'un adulte** (présence obligatoire d'une personne majeure par club ou groupe de jeunes). Un référent présent aura toute autorité pour vérifier les compétences **des grimpeurs et des assureurs** et d'autoriser, ou non, la participation au rallye.

Matériel : Chaque participant devra avoir son propre matériel d'escalade ou celui de son club pour pouvoir participer (baudrier, chaussons, système d'assurance).

Horaires :

Début de la grimpe : **9h00** / Arrêt de la grimpe : **16h00**

Tirage des lots de la tombola : 16h10

Remise des prix : **16h30** / **Les lots seront remis uniquement aux participants présents**. En cas d'absence, le lot sera remis au participant classé juste en-dessous.

Déroulement de l'événement :

A leur arrivée, une fiche de participation sera remise à chaque participant et les suivra tout au long de la compétition.

Durant la journée, nos jeunes grimpeurs pourront s'essayer sur les **16 voies** proposées pour le rallye, allant du **4A au 7C**.

Ils choisiront l'ordre et les voies qu'ils souhaitent parcourir en fonction de leurs compétences et leur motivation. Les voies pourront être grimpées **en tête ou en moulinette (sauf pour 5 voies dans le dévers, seulement en tête)**, et auront toutes une prise « zone » à mi-hauteur.

Les grimpeurs devront **présenter leur fiche de suivi à la table du juge** s'occupant de la voie sélectionnée.

Avant chaque départ, ils devront attendre l'**autorisation du juge** pour commencer à grimper.

Les grimpeurs ont **deux jokers** chacun, qu'ils pourront utiliser pour refaire une voie après avoir redéposé leur fiche dans la liste d'attente. Les jokers ne pourront pas être utilisés tous les deux dans une même voie.

Répartition et attribution des points :

Le système de points est basé sur la réussite des voies, le niveau atteint, mais aussi le nombre de grimpeurs ayant réussi les différentes sections. Le classement se fera par catégorie d'âge et sur la base du nombre de points maximum.

Le total de points disponible pour chaque voie est le suivant : 1000 points pour avoir atteint le top (sommet de la voie) en tête, 700 points en moulinette et 750 pour avoir atteint la zone en tête, 450 en moulinette. Le nombre de points obtenu est ajusté en fonction du nombre total de grimpeurs ayant atteint le top ou la zone, comme suit :

→ si le grimpeur atteint **le top** :

- en tête : les 1000 points sont divisés par le nbre de grimpeurs ayant atteint le top en tête.
- en moul. : les 700 points sont divisés par le nbre de grimpeurs ayant atteint le top en moul. ou en tête.

→ si le grimpeur atteint **la zone** mais pas le top :

- en tête : les 750 points sont divisés par le nbre de grimpeurs ayant atteint la zone ou le top en tête.
- en moul. : les 450 points sont divisés par le nbre de grimpeurs ayant atteint la zone ou le top, en moul. ou en tête.

→ si le grimpeur n'atteint ni la zone, ni le top, aucun point n'est attribué pour cette voie.

Les participants seront répartis en catégories d'âge comme suit :

	Année de naissance			
Filles	2018-2017-2016	2015-2014	2013-2012	2011-2010-2009
Garçons	2018-2017-2016	2015-2014	2013-2012	2011-2010-2009

Règlement :

Seront **inscrites et comptabilisées** les longueurs réalisées dans les conditions suivantes :

- la voie doit être grimpée en tête ou en moulinette en moins de 5min
- le relais doit avoir été atteint, ou la prise « zone » tenue
- la voie doit avoir été enchaînée (sans chute ni repos)
- une voie ne peut être comptabilisée qu'une seule fois (hors joker)

Tout grimpeur **devra redescendre** dans les cas suivants :

- s'il chute ou s'assoie dans le baudrier
- s'il s'aide d'une dégaine ou d'une plaquette pour progresser
- s'il dépasse le temps imparti
- s'il oublie ou fait une erreur de mousquetonnage (yoyo)

Sécurité et comportement :

Les règles de sécurité devront être respectées en tout temps.

Tous les participants et assureurs, doivent être équipés de matériel d'escalade en parfait état, **conforme aux normes de sécurité** et doivent en **maîtriser l'utilisation et le fonctionnement**.

L'espace de grimpe et l'espace aux pieds des voies sont **strictement réservés** aux participants et aux assureurs.

Tout comportement inapproprié ou dangereux pourra entraîner **l'exclusion de l'événement**.

La participation au rallye implique l'**acceptation totale** du présent règlement.

La salle est mise à votre disposition, merci de bien vouloir respecter l'infrastructure et notamment le fait qu'il est **interdit de manger ou de boire à l'intérieur de la salle de sport** (hors gourde pour les participants). Une zone de restauration est à votre disposition à l'entrée du Caméléon.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et de vous encourager lors de cette journée dédiée à l'escalade pour les jeunes !!